



**OBJET : Mise à jour des AIC**

**A compter du 30 Mars 2017, les AIC suivantes sont à supprimer :**

AIC	OBJET
A 2016_03	Mise en œuvre des minimums de séparation liés à la turbulence de sillage associés au système de classification européen des aéronefs RECAT-EU sur les aéroports de Paris Charles de Gaulle, Paris Le Bourget et Pontoise Corneilles en Vexin à compter du 22 mars 2016.
A 2015_17	Evaluation Opérationnelle de procédures RNP AR APCH et Visual RNAV sur l'aéroport de NICE Côte d'Azur (LFMN) en Piste 22R et 22L dans le cadre du projet SESAR RISE
A 2015_03	Fermeture définitive du BRIA LILLE
A 2015_01	Dispositifs de mesure automatique de la visibilité sur les aérodromes
A 2014_16	Modification des CTR PARIS, LE BOURGET, CREIL, VILLACOUBLAY et TMA 1 CREIL dans le cadre de l'entrée en vigueur des règles de l'air européennes
A 2014_04	Obligations liées au dépôt des plans de vol au départ ou à destination des aéroports coordonnés français
A 2014_02	Mise en service d'un système de multilatération Mode-S sur l'aire de mouvement de NICE COTE D'AZUR
A 2012_05	Information relative à l'interprétation de certains RA de la version 7.0 de l'ACAS II
A 2010_23	Taux réduit de redevance océanique pour certains vols au départ ou à l'arrivée de TAHITI FAAA (NTAA)
A 2009_33	Création d'une redevance océanique dans les espaces aériens outremer gérés par la France
A 2009_27	Vols internationaux "intra-Schengen"
A 2008_02	Lancement par l'OACI d'une collecte sur les rencontres de turbulences de sillage
A 2003_02	Vols solo
A 1996_52	Campagne de détection d'hydrocarbures